



COMMUNE DE GENOLIER

Place du Village 5 - CP 55 - 1272 Genolier
tél. 022 366 86 30 - fax 022 366 11 62
www.genolier.ch - greffe@genolier.ch

Au Conseil Communal de Genolier

Genolier, le 27 février 2018

PREAVIS N° 33/2018

concernant l'augmentation du prêt actuel de CHF 400'000.- (préavis accordé en 2011 : CHF 500'000.--) à CHF 700'000.- en faveur de Genolier CàD SA (Chauffage à Distance) pour l'assainissement de sa chaufferie en vue de sa mise en conformité.

Délégués municipaux

Florence Rattaz-Sage, Syndique
Gérald Girardet, Municipal

Commission chargée de l'étude
de ce Préavis

Commission des finances

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1 – Préambule historique

En juin 2002, l'AFV-BV (La Forestière) contacte la Municipalité pour la création d'un mini réseau de chauffage au bois sur les bâtiments qu'ils prévoient de construire. Le seuil de rentabilité n'étant pas atteignable, la Municipalité saisit l'opportunité d'étudier l'extension du réseau aux bâtiments communaux, d'autant plus que le remplacement des chaudières alimentant le complexe scolaire est prochainement programmé.

Douze mois d'études, de doutes, de calculs, de montages financiers aboutissent à la constitution de Genolier CàD SA. Finalement, en juin 2003, le Conseil communal donne son accord. Cinq mois plus tard, notre système de chauffage aux plaquettes de bois, à la pointe de la technique d'alors, et respectant les normes en vigueur de l'époque, est mis en service.

	2003	2017
o Investissement	[CHF] 2'250'000.-	800'000.-
o Raccordements clients	[Nb] 11	36
o Longueur réseau	[m] 950	~2'000
o Puissance chaudières BOIS	[kW] 1'000	1'000
o Puissance des échangeurs raccordés	[kW] 700	1'463
o Energie annuelle consommée	[MWh] 1'300	2'776
o Equivalent mazout économisé	[lt] ~130'000	~280'000

Berne a durci les normes OPAir définissant les seuils d'émissions des fumées, en particulier des particules fines. En raison de son âge, notre installation n'est absolument plus conforme et aurait dû être assainie à fin 2017.

2 – Demande de prêt de Genolier CàD SA

Genolier CàD SA est dans l'obligation de mettre en conformité sa chaufferie avec les nouvelles normes fédérales dans le domaine de l'émission de particules fines (OPAIR) et, pour assurer le financement de la rénovation de sa chaufferie devenue NON conforme, Genolier CàD SA demande à la commune de Genolier d'augmenter le prêt actuel de CHF 400'000.- à CHF 700'000.-, afin de financer une partie des travaux d'assainissement.

Le prêt de CHF 500'000.- accordé en 2011 et s'élève actuellement à CHF 400'000.- après remboursement de CHF 100'000.-.

Les arguments justifiant cette demande sont essentiellement les suivants :

- la commune de Genolier est garante à 100 % du crédit ouvert de Genolier CàD SA auprès de l'UBS (qui s'élève à ce jour à CHF 430'000.-) par un cautionnement de CHF 700'000.-. Pour rappel, lors de la constitution de Genolier CàD SA en 2003, la commune avait accordé un cautionnement de CHF 1'640'000.- sur les crédits ouverts de Genolier CàD SA ;
- les liquidités de la commune de Genolier en compte courant ont un rendement nul.

3 – Position de la Municipalité

La Municipalité de Genolier a accueilli cette demande favorablement dans sa séance du 20.2.2018, étant donné que la société « Genolier CàD SA », dont nous sommes l'actionnaire unique, délivre plus de 60 % de ses fournitures de chauffage aux bâtiments communaux et aux bâtiments scolaires de l'AISGE, soit des bâtiments d'intérêt public.

4 – Conditions du crédit

Taux taux d'intérêt avec comme référence le taux Libor à 3 mois de l'UBS, soit actuellement 0,2704%, commission comprise.
Le taux d'intérêt sera ajusté tous les ans au 1^{er} janvier, comme c'est déjà le cas actuellement.

5 – Remboursement du prêt

Le remboursement du prêt par Genolier C&D SA se fera selon les possibilités du résultat d'exploitation de la société.

La commune de Genolier aura le droit de dénoncer le crédit au 31 décembre de chaque année avec un préavis de trois mois, c'est-à-dire au moment de l'établissement du budget.

6 – Conséquences

L'opération est gagnante pour tous :

- la Commune de Genolier peut obtenir un rendement supérieur à tout placement à terme pour ses liquidités actuelles ;
- la Commune obtiendra toujours de meilleures conditions de crédit auprès d'un institut financier qu'une société anonyme comme Genolier C&D SA, même si son crédit est entièrement cautionné par la Commune de Genolier ;
- les conditions de remboursement du prêt sont beaucoup plus flexibles ;
- les nouvelles chaudières garantissent un bien meilleur rendement que les actuelles ;
- la réduction des émissions en particules fines d'un facteur de plus de 10 fois, assure un environnement de bien meilleure qualité autour des bâtiments scolaires, des terrains de sport et de la salle communale ;
- garantir un avenir à la filière « bois » pour la génération suivante, avec un bilan CO₂ nul ;

7 – Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Genolier demande au Conseil communal de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Genolier

- Vu le Préavis N° 33/2018 concernant l'augmentation du prêt actuel de CHF 400'000.- (préavis accordé en 2011 : CHF 500'000.-) à CHF 700'000.- en faveur de Genolier CàD SA pour l'assainissement de sa chaufferie en vue de sa mise en conformité,
- ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de ce Préavis,
- attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

D é c i d e :

d'accepter l'augmentation du prêt actuel de CHF 400'000.- (préavis accordé en 2011 : CHF 500'000.--) à un montant maximum de CHF 700'000.- en faveur de Genolier CàD SA pour financer l'assainissement de sa chaufferie en vue de sa mise en conformité, aux conditions suivantes :

- 1) Taux d'intérêt aura comme référence le taux Libor à 3 mois de l'UBS, soit actuellement 0,2704%, commission comprise ;
- 2) Le taux d'intérêt sera ajusté tous les ans au 1^{er} janvier, comme c'est déjà le cas actuellement avec le prêt actuel ;
- 3) Le remboursement du prêt par Genolier CàD SA se fera selon les possibilités du résultat d'exploitation de la société ;
- 4) La commune de Genolier aura le droit de dénoncer le crédit au 31 décembre de chaque année avec un préavis de trois mois ;
- 5) Le prêt sera assuré par la trésorerie courante de la commune.

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 27 février 2018 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

La syndique : F. Rattaz-Sage La secrétaire : D. Jayet

GENOLIER CAD S.A. - GENOLIER

II. BILAN AU 30 JUIN 2017 (avant répartition)

ACTIFS

	2016/2017 Frs	2015/2016 Frs
ACTIF CIRCULANT	270'607.57	231'509.67
<i><u>Trésorerie et actifs cotés en bourse</u></i>	<i>144'818.56</i>	<i>109'134.87</i>
Caisse	0.00	0.00
Banque	144'818.56	109'134.87
<i><u>Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services</u></i>	<i>112'884.03</i>	<i>106'118.43</i>
Débiteurs	112'884.03	106'118.43
<i><u>Autres créances à court terme</u></i>	<i>4'797.98</i>	<i>3'594.17</i>
TVA à recevoir	4'797.98	3'594.17
Impôt anticipé à récupérer	0.00	0.00
<i><u>Stocks</u></i>	<i>4'507.00</i>	<i>9'062.20</i>
Stock de plaquettes	2'683.00	2'543.80
Stock de mazout	1'824.00	6'518.40
<i><u>Actifs de régularisation</u></i>	<i>3'600.00</i>	<i>3'600.00</i>
Actifs de régularisation	3'600.00	3'600.00
ACTIF IMMOBILISE	1'277'464.26	1'361'929.26
<i><u>Immobilisations corporelles</u></i>	<i>1'277'464.26</i>	<i>1'361'929.26</i>
Bâtiment de la chaufferie	593'200.00	606'900.00
Chaufferie sous-station	286'200.00	325'800.00
Chaudière à bois	122'759.26	136'759.26
Réseau CAD	254'600.00	268'000.00
Compteurs	20'705.00	24'470.00
TOTAL ACTIFS	1'548'071.83	1'593'438.93

GENOLIER CAD S.A. - GENOLIER

II. BILAN AU 30 JUIN 2017 (avant répartition)

PASSIFS

	2016/2017 Frs	2015/2016 Frs
<u>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</u>	21'531.35	30'150.06
<u>Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services</u>	21'531.35	28'650.06
Fournisseurs	21'531.35	28'650.06
<u>Autres dettes à court terme</u>	0.00	0.00
TVA - impôt dû	0.00	0.00
<u>Passifs de régularisation</u>	0.00	1'500.00
Passifs de régularisation	0.00	1'500.00
<u>Provisions à court terme</u>	0.00	0.00
Provision pour débiteurs douteux	0.00	0.00
<u>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</u>	850'000.00	890'000.00
<u>Dettes à long terme portant intérêts</u>	850'000.00	890'000.00
UBS, prêt	450'000.00	490'000.00
Commune de Genolier, prêt	400'000.00	400'000.00
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	676'540.48	673'288.87
Capital-actions	600'000.00	600'000.00
Réserve légale issue du bénéfice	65'066.40	65'066.40
Réserves facultatives issues du résultat	8'222.47	-30'246.25
Résultat de l'exercice	3'251.61	38'468.72
(- = perte)		
TOTAL PASSIFS	1'548'071.83	1'593'438.93

GENOLIER CAD S.A. - GENOLIER

III. COMPTE DE RESULTAT 2016 / 2017

PRODUITS

	2016/2017 Frs	2015/2016 Frs
<u>Produit net des ventes de biens et des prestations de services</u>	397'171.05	401'465.66
Production de chaleur	388'421.05	373'965.66
Taxe de raccordement	8'750.00	27'500.00
Variation des prestations de services non facturées	0.00	0.00
Variation de la provision sur débiteurs	0.00	0.00
TOTAUX	397'171.05	401'465.66

CHARGES

	2016/2017 Frs	2015/2016 Frs
<u>Charges des matières</u>	193'419.91	164'383.15
Combustible bois	144'824.58	130'171.48
Combustible mazout	22'834.77	16'878.82
Frais de transport	21'205.36	23'870.05
Variation du stock plaquettes	-139.20	-531.30
Variation du stock mazout	4'694.40	-5'505.90
Bénéfice brut	203'751.14	237'082.51
<u>Charges de personnel</u>	5'030.00	4'657.41
Salaires	0.00	0.00
Charges sociales	0.00	0.00
Prestations de tiers	5'030.00	4'657.41
A reporter	198'449.91	169'040.56

GENOLIER CAD S.A. - GENOLIER

III. COMPTE DE RESULTAT 2016 / 2017

CHARGES

	2016/2017 Frs	2015/2016 Frs
Report	198'449.91	169'040.56
<u>Charges des locaux</u>	5'164.22	6'562.80
Loyer	1'000.00	1'000.00
Charges accessoires	454.22	942.80
Charges entretien des locaux	3'710.00	4'620.00
<u>Autres charges d'exploitation</u>	93'366.40	86'886.56
Maintenance	34'502.03	34'482.96
Entretien des installations	21'733.79	22'676.67
Entretien des machines, des outils et des appareils	30'585.23	22'455.13
Assurances commerciales	6'545.35	7'271.80
Autres frais d'exploitation	0.00	0.00
<u>Charges de bureau et d'administration</u>	3'985.29	2'885.19
Téléphone	200.01	200.00
Frais de gestion	3'607.50	2'685.19
Autres frais de bureau	177.78	0.00
<u>Charges de vente</u>	555.56	1'509.72
Frais de représentation	555.56	1'509.72
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements	95'649.67	134'580.83
A reporter	301'521.38	266'884.83

GENOLIER CAD S.A. - GENOLIER

III. COMPTE DE RESULTAT 2016 / 2017

CHARGES (suite)

	2016/2017 Frs	2015/2016 Frs
Report	301'521.38	266'884.83
<u>Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé</u>	84'465.00	84'465.00
Amortissement des bâtiments de la chaufferie	13'700.00	13'700.00
Amortissement de la chaufferie sous-station	39'600.00	39'600.00
Amortissement de la chaudière à bois	14'000.00	14'000.00
Amortissement du réseau CAD	13'400.00	13'400.00
Amortissement des compteurs	3'765.00	3'765.00
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	11'184.67	50'115.83
<u>Produits financiers</u>	0.00	0.00
Intérêts produits	0.00	0.00
<u>Charges financières</u>	8'035.67	11'647.11
Intérêts et frais de banque	119.52	124.51
Intérêts sur emprunts	7'916.15	11'522.60
Résultat d'exploitation avant produits extraordinaires et impôts	3'149.00	38'468.72
<u>Produits extraordinaires</u>	102.61	0.00
Produits extraordinaires	102.61	0.00
Résultat d'exploitation avant impôts	3'251.61	38'468.72
<u>Impôts directs</u>	0.00	0.00
Impôts	0.00	0.00
Résultat de l'exercice (- = perte)	3'251.61	38'468.72
TOTAUX	397'171.05	401'465.66